

Réunion du 28 janvier 2020 à 18h30

Absents excusés : F. Saint-Oyant - P. Randuineau

- Convention fourrière animale

Le refuge du Val de Loir propose de renouveler la convention de fourrière animale pour l'année 2020. Le coût des prestations proposées est de 250,20 €.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Balayage des caniveaux

Pour 4 prestations dans l'année, le coût du passage est de 319 € HT. Les dates définitives de passage nous seront communiquées ultérieurement mais le balayage des caniveaux sera effectué fin mars, fin juin, fin septembre et fin novembre.

- Eclairage public

Le contrat de dépannage du réseau d'éclairage public est à renouveler pour l'année 2020. Le prix annuel d'entretien est de 655,50 € HT (786,60 € TTC), c'est le même tarif que l'an dernier.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

- Approbation du bilan d'activités 2018 de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois : l'article L 5211-39 du code générale des collectivités territoriales dispose que le bilan d'activités de la communauté d'agglomération doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal et que cette communication doit être formalisée par une délibération.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire approuve à l'unanimité le bilan d'activités présenté.

- Travaux 2020

M. Metay de la société Viatic a commencé à travailler sur notre projet. Le conseil départemental a donné son accord pour l'exécution des travaux de réfection des trottoirs sur le domaine public.

- Une réunion des maires de Territoires Vendômois va se dérouler dans notre salle polyvalente le vendredi 31 janvier à 18h00.

Responsables de l'organisation : Gérard David et Francis Gousseau.

- Présentation du bulletin municipal

Elle se déroulera le vendredi 7 février à 18h en présence de Claire Foucher-Maupetit, conseillère départementale, et Pascal Brindeau, député.

Remise des bulletins : Carmen David, Pascal Noyau, Julien Leguereau

Préparation de la salle : Gérard David, Francis Gousseau, Daniel Savigny

Responsables du vin d'honneur : Carmen David, Denis Patry, Pascal Leroi, Gérard David...